



## Municipalité de Burtigny

---

Au Conseil général

### Préavis n° 16/2021-2026

Demande d'un crédit de **CHF 227'000.00** sur 4 ans (2024-2027) destinée à financer les travaux de réhabilitation par robotique et génie civil du réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires selon les campagnes d'inspection caméra 2021, 2022 et 2023.

Municipal responsable : M. Sébastien Cottier

---

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### **Préambule**

La Commune effectue depuis plusieurs années des travaux d'entretien de son réseau d'assainissement afin de garantir son bon fonctionnement sur le long terme.

Cet entretien comprend des travaux de curage haute pression pour nettoyer les collecteurs et des inspections par caméra automotrice orientable pour constater d'éventuels défauts.

Ces rapports d'inspection caméras sont ensuite analysés en détails par notre bureau mandataire afin d'évaluer l'état structurel et fonctionnel des collecteurs concernés et de statuer sur la nécessité de prévoir des travaux de réhabilitation. En fonction des dégâts constatés, des travaux sont priorisés temporellement et la méthode de réhabilitation définie.

### **Situation actuelle**

Les rapports d'analyses des campagnes d'inspection caméra 2020, 2021 et 2022 ont permis d'identifier certains collecteurs nécessitant des travaux de réhabilitation. Ces travaux permettent de restaurer l'écoulement, de limiter la pénétration de racines ou de garantir l'étanchéité du collecteur.

Ces travaux permettent également de prolonger la durée de vie des collecteurs et de limiter des dégâts collatéraux à leur mauvais état comme des refoulements, effondrements ou infiltrations non désirées d'eaux usées dans les sous-sols.

Il est ainsi nécessaire de procéder à la réhabilitation du réseau afin de garantir la fonctionnalité du réseau et son étanchéité pour réduire les apports d'eaux claires parasites à la STEP et éviter de polluer les nappes phréatiques.

### **Projet**

La correction des défauts constatés dans les collecteurs, s'effectuent selon trois types de travaux, à savoir : restauration de l'écoulement (curage et fraisage), étanchéification (Point-Liner et chemisage) ou génie-civil (réparation et remplacement).

Les travaux concernent 2 collecteurs d'eaux usées et 12 collecteurs d'eaux claires pour une longueur totale d'environ 780m.

Les collecteurs concernés par les travaux sont identifiables sur le plan en annexe 1.

Ces travaux permettent de restaurer de bonnes conditions hydrauliques dans les collecteurs concernés (liste en annexe 2) et de prolonger leur durée de vie. La planification est prévue sur 4 ans, de 2024 à 2027.

### Coûts financiers, financement et amortissement

Le budget est établi par notre mandataire sur la base de soumissions rentrées. Le budget à prévoir peut se résumer de la manière suivante :

1	Curage	2'000.00
3	Fraisage	21'000.00
4	Point-Liner	4'000.00
	Remplacement	148'000.00
	Honoraires pour étude et DT (direction des travaux)	18'000.00
	Divers et imprévus	18'000.00
Total des travaux HT		211'000.00
TVA 7.7%		16'247.00
<b>Total des travaux TTC</b>		<b>227'247.00</b>
<b>TOTAL DU PRÉAVIS ARRondi TTC</b>		<b>227'000.00</b>

Une adjudication globale des travaux de réhabilitation permet d'optimiser le coût des interventions. Leur réalisation permet également de diminuer sur le long terme les coûts d'entretien.

S'agissant du réseau d'assainissement, il n'y a pas de subvention pour les travaux de réhabilitation. Le financement de ces travaux sera réalisé par le ménage courant de la Commune, s'agissant de comptes affectés.

Les amortissements seront prélevés sur les fonds de réserve suivants : fonds de réserve service des eaux (compte n°9280.003.00) et fonds de réserve égouts et épuration (n°9280.005.00). Ces prélèvements seront réalisés sur les fonds respectifs en fonction du type de collecteur, tels qu'indiqués dans l'annexe 1 (EU ou EC).

Les coûts de curage, fraisage, point-liner et honoraires seront amortis intégralement au moment où ces travaux seront réalisés. Les remplacements des collecteurs seront amortis sur une durée de 60 ans, tel que le prévoit les instructions de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) du Canton de Vaud en la matière.

### Synthèse

L'entretien et le suivi du réseau d'assainissement communal selon les recommandations du VSA (association suisse des professionnels de la protection des eaux) permet de préserver l'état des collecteurs et garantir leur bon fonctionnement sur le long terme.

Toutefois, les campagnes annuelles d'inspection caméra révèlent que certains collecteurs nécessitent des travaux plus importants.

Afin de restaurer de bonne conditions hydrauliques et l'étanchéité des collecteurs d'eaux usées il convient de prévoir des travaux de réhabilitation. Ceci permet également de prolonger la durée de vie des collecteurs en question et de diminuer à long terme les coûts d'entretien.

### Conclusion :

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

#### Le Conseil général de Burtigny

- vu le préavis municipal No 16\_2021-2026 concernant la demande de crédit de **CHF 227'000.00**, sur 4 ans (2024 – 2027) destinée à financer les travaux de réhabilitation par robotique et génie-civil du réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires selon les campagnes annuelles d'inspection 2021, 2022 et 2023.
- oui le rapport de la commission chargée d'étudier ce projet,
- oui le rapport de la commission des finances.
- attendu que ce projet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

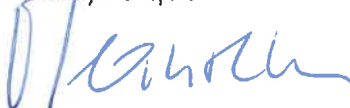
#### DECIDE

- d'adopter le préavis municipal No 16 2021-2026 concernant la demande de crédit de **CHF 227'000.00, sur 4 ans (2024 – 2027)**, destinée à financer les travaux de réhabilitation par robotique et génie-civil du réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires selon les campagnes annuelles d'inspection 2021, 2022 et 2023 ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 227'000.00 ;
- de financer ce crédit par le ménage communale ;
- d'autoriser à amortir ces coûts par des prélèvements, respectivement sur les fonds de réserve service des eaux (compte n°9280.003.00) et égouts et épuration (compte n°9280.005.00) ;
- d'amortir intégralement, sur la dernière année de travaux, les coûts de curage, fraisage, point-liner et honoraires ;
- d'autoriser l'amortissement des collecteurs remplacés sur une durée de 60 ans ;
- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 31 octobre 2023, pour être soumis au Conseil général de Burtigny.

Au nom de la Municipalité

La Syndique

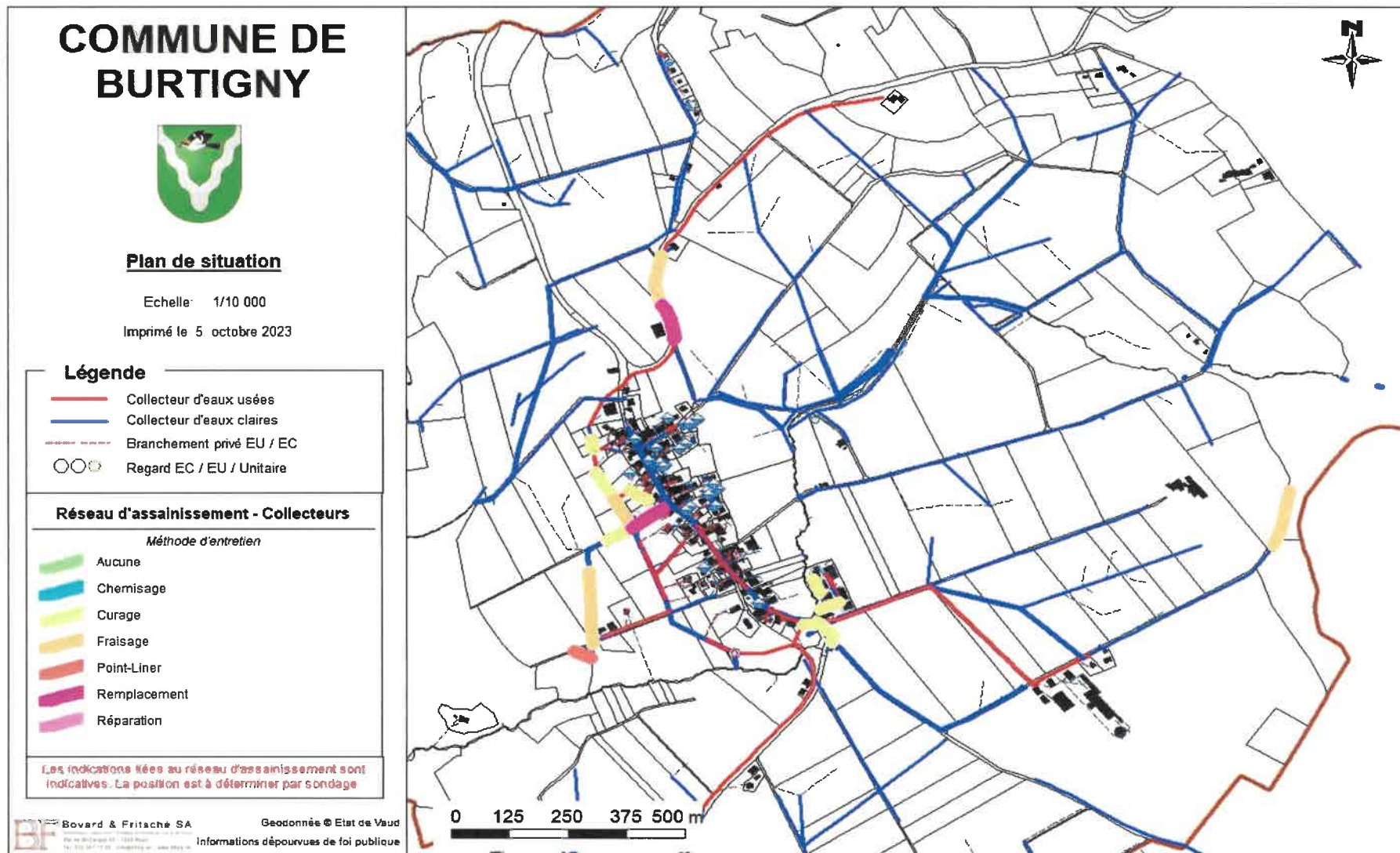
  
Valérie Jeanrenaud



La Secrétaire

  
Irène Richard

# Annexe 1



## Annexe 2

N° caméra	Contenu	N° objet amont	N° objet aval	Etat	Méthode d'entretien	Commentaire	Prix estimé
2021_122	EC	C22	C23	Bon	Curage	dépôts calcaires	200.00
2021_114	EU	U24	U25	Bon	Curage	dépôts lâche	300.00
2021_126	EU	U203.14	U203.13	Bon	Curage	dépôts lâche	400.00
2023_132	EC	Amont	C202	Moyen	Curage	dépôts lâches	1'100.00
2022_14	EC	UC9.1	UC10	Bon	Fraisage	concrétions calcaires	2'400.00
2023_128	EC	C211	C211.20	Moyen	Fraisage	pénétration de racine	3'800.00
2023_129	EC	C211.20	C211.21	Moyen	Fraisage	concrétions calcaires	3'100.00
2023_133	EC	C202.2	C202.3	Moyen	Fraisage	concrétions calcaires	3'100.00
2023_134	EC	C202.3	C202.4	Moyen	Fraisage	concrétions calcaires	3'800.00
2023_140	EC	C203.16	C203.17	Moyen	Fraisage	pénétrations de racine et obstacle	2'400.00
2023_141	EC	C203.17	C203.18	Moyen	Fraisage	pénétrations de racine	2'400.00
2023_139	EC	C202.51	Exutoire	Moyen	Point-Liner	parois manquante	4'000.00
2023_42	EC	UC10.4	UC10.3	Mauvais	Remplacement	obstructions par concrétions calcaires	33'000.00
2023_44	EC	UC10.3	UC10	Mauvais	Remplacement	obstructions par concrétions calcaires	46'000.00
2023_130	EC	C211.21	C210	Mauvais	Remplacement	obstructions par concrétions calcaires	69'000.00
<i>Divers et imprévus (10%)</i>							18'000.00
<i>Suivi et mise à jour SIT</i>							18'000.00
<b>Total HT</b>							<b>211'000.00</b>